



Gries'Infos

www.gries.eu

N° 37 Juin 2017



Actualités



Vie scolaire



Associations



Evènements



Le mot du Sénateur - Maire



Chères Griesoises, chers Griesois,

Notre pays vient de vivre un véritable chamboulement politique à travers les élections présidentielles. Notre nouveau Président de la République, Emmanuel MACRON, montre une envie forte de réformer la France. Avec mes collègues sénateurs centristes, nous nous engageons à travailler à ses côtés dans le bon sens, à œuvrer ensemble, tout en restant vigilant. Il s'agit de lui permettre de faire avancer notre pays, tout en s'assurant que cela se fasse en garantissant le bien-être de nos concitoyens.

Au moment d'écrire ces quelques mots, nous sommes à l'aube des élections législatives pour lesquelles je ne ferais pas de commentaires, tout en vous invitant à vous rendre aux bureaux de vote pour vous exprimer.

En parcourant ce « Gries Infos », vous découvrirez le programme de l'été dans notre village. N'hésitez pas à venir soutenir nos associations qui participent à la vie et au développement de notre commune.

D'après les météorologues, l'été risque d'être chaud et sec. Aussi, pour le bien-être de tous et le bien-vivre ensemble, je vous demande de respecter la réglementation en vigueur. En cas de fête, n'hésitez pas à baisser le volume pour la tranquillité du voisinage.

Je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances. Allez Guete !

Claude KERN
Sénateur-Maire



Créations d'entreprise

SPAR

Votre nouveau magasin de commerce alimentaire de proximité a ouvert ses portes le vendredi 7 avril dernier.

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 15h à 19h30 ; le samedi 8h30 à 19h ; le dimanche 9h à 12h

Adresse : 63 rue Principale 67240 GRIES

Contact : 03.88.06.27.44 spar.gries@gmail.com

Salon de coiffure MORGANE

Horaires d'ouverture : Mardi, jeudi, vendredi 9h à 11h30 et 13h30 à 18h ; mercredi 13h30 à 18h ; samedi 8h à 16h. Fermé le lundi et le mercredi matin

Adresse : 82, rue de Bischwiller 67240 GRIES

Contact : 03.88.72.40.26



Poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La commune a engagé en 2015 la transformation de son Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les premières réunions de concertation ont eu lieu en 2016, avec un travail qui s'est poursuivi depuis sur le zonage et sur le règlement. Le 27 mars dernier, le Conseil Municipal a pris acte du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), document-cadre du PLU, qui définit :

1. les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
2. les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.



Le « transfert » effectif au 1^{er} juillet prochain de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn du SCOTERS vers le SCOTAN aura des conséquences sur les prérogatives en matière de développement urbain, qu'on retrouve dans les **objectifs du PADD**, qui sont les suivantes :

- **Aménager** de manière responsable et durable le territoire de la commune en offrant un cadre de vie agréable à ses habitants ;
- **Organiser** le développement de la commune pour offrir un territoire accueillant pour tous ;
- **Modérer** la consommation foncière et lutter contre l'étalement urbain.

Pour chacune de ses orientations, le PADD comprend une série d'objectifs qui déclinent plus précisément chacune d'entre elles.

Date à retenir

Réunion publique avec les habitants le **lundi 10 juillet à 19h**

Salle des Fêtes de l'Espace la Forêt

Présentation des projets de zonage et de règlement du futur PLU

Finances communales



Approbation du Compte Administratif 2016

La commune est tenue de rendre compte chaque année des opérations budgétaires qu'elle a exécutées lors de l'exercice précédent. Les résultats de cet exercice sont la preuve d'une gestion saine de la commune qui se traduit par un budget d'exécution fidèle aux prévisions budgétaires.

Le Compte Administratif de l'année 2016 a été approuvé à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 27 mars 2017.

	Réalisé 2016	
Section de fonctionnement		
Dépenses	1 565 399.81 €	
Recettes	1 731 662.23 €	Dont 51 628,68 € report 2015
Excédent	166 262.42 €	
Section d'investissement		
Dépenses	1 385 520.45 €	
Recettes	1 317 630.67 €	Dont 289 510,76 € report 2015
Déficit	67 890.08 €	
Excédent total	98 372.64 €	



Vote du budget primitif 2017

Le budget primitif 2017 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de la séance du 27 mars 2017. Dans un contexte économique difficile, la forte diminution des dotations de l'Etat, la nécessité de réaliser des projets d'investissement, ont amené la commune à décider d'une augmentation du taux des taxes locales de 2%.

De manière générale, cette hausse est conforme à ce qui a été pratiqué par les communes voisines.

Le Budget 2017 d'un montant de **2 210 076.30 €** s'équilibre en recettes et en dépenses, et se décompose comme suit :

- Section de **fonctionnement** : **1 697 232.43 €** (dépenses et recettes)
- Section d'**investissement** : **512 843.87 €** (dépenses et recettes)

Les dépenses d'investissement 2017

Après une grosse année 2016 avec notamment les travaux d'accessibilité à l'école élémentaire, l'année 2017 marque une année de transition dans les gros travaux. Les investissements au titre de 2017 concernent notamment des travaux à la bibliothèque, à l'école maternelle, et les dépenses de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de la mairie et la construction d'une annexe.

Structure des dépenses d'investissement

Dépenses	Crédits d'investissement 2017	378 813.05 €
	Crédits reportés 2016	<u>134 030.82 €</u>
		512 843.87 €

Le tri des déchets au cimetière

La propreté dans notre commune est l'affaire de tous et implique d'avoir un comportement responsable et respectueux de chacun. Pour maintenir la qualité de notre cadre de vie, il appartient également à chacun de faire preuve de civisme et de respecter certaines règles.



Afin de lutter contre les incivilités et des dépôts sauvages trop souvent constatés aux abords du cimetière, la commune a mis en place début juin un dispositif de tri des déchets et demande aux usagers de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

Déchets végétaux :

Deux composteurs ont été installés à l'entrée du cimetière pour accueillir des plantes (*sans les pots*), de la terre, des fleurs fanées, des feuilles, des gerbes naturelles



Déchets plastiques :

Ceux-ci seront à déposer dans les poubelles situées à l'entrée ; sont concernés les pots en plastiques, les cache-pots, les fleurs artificielles, les emballages et films plastiques

Tout autre déchet ne pourra être laissé sur place sous peine de sanction.

Nettoyage de printemps : une action indispensable et efficace

Le samedi 18 mars, sous un ciel gris et malgré la pluie, une soixantaine de personnes ont répondu présent à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel et indispensable « Oschterputz » du village : les militaires de la compagnie de commandement et de logistique du 54^{ème} régiment de transmission, le personnel communal, les élus, les bénévoles des associations, en particulier le club de foot et quelques Griesois courageux.



Cette action a permis de ramasser tous les objets, débris et autres déchets « oubliés », ou jetés volontairement, le long des accotements des routes et en forêt communale. Elle vise à faire prendre conscience à tous de l'importance de la propreté de notre environnement quotidien.

A l'issue de cette matinée de grand nettoyage, la commune a convié tous les participants à un repas afin de les remercier pour le temps consacré à cette action citoyenne en faveur d'un environnement respecté et d'une meilleure qualité de vie.



Fleurissement

Chaque année à pareille époque, à la fin du printemps, les agents communaux assurent les plantations et ornent les mats d'éclairage de suspensions fleuries pour donner à notre village ses plus beaux atours et le rendre encore plus agréable à vivre.

Notre village s'embellit également grâce aux fleurissements des particuliers, des commerces et entreprises, qui sont récompensés en fin d'année par la commune.



Un « Espace sans tabac »

Première cause évitable de mortalité en France, le tabagisme est responsable de plus de 78 000 morts par an dont 47 000 par cancer.

La commune de GRIES a signé une convention de partenariat avec le comité du Bas-Rhin de la Ligue Nationale contre le Cancer en soutenant pleinement une action dénommée « Espace sans tabac », qui constitue un instrument d'action et de prévention contre les dangers du tabagisme.



Dans le cadre de ce dispositif, la commune a décidé d'interdire la consommation de tabac au sein de l'aire de jeux, place Guggenbühl. Une cérémonie avec dévoilement de plaque s'est déroulée le mercredi 24 mai en présence de M. Claude KERN, Sénateur-Maire, des adjoints au Maire Jacques ECKERT et Fabienne ANTHONY, des représentants de la Ligue contre le Cancer, dont M. Gilbert SCHNEIDER, président du Comité du Bas-Rhin, et M. Jean-Claude JANSER, président d'honneur.



Les enfants du périscolaire ont été également conviés à cette sympathique cérémonie et se sont vus remettre des ballons de la Ligue contre le Cancer.

Ceux-ci ont été très attentifs aux explications qui leur ont été fournies et curieux en posant de nombreuses questions.

Rappel des réglementations en vigueur

Celles-ci encadrent les droits individuels des citoyens au nom de l'intérêt général et du bien-être commun. Les accepter, c'est respecter l'autre, se sentir concerné par la vie publique et participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous. Chacun d'entre nous se doit d'être responsable dans ses relations avec ses voisins et son environnement.



Entretien de la voie publique

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer régulièrement les trottoirs, les rigoles et les rues devant leur propriété. L'enlèvement des mauvaises herbes est également compris dans ce nettoyage. De même, il est recommandé de couper les branches qui débordent sur les trottoirs.

Troubles de voisinage

Les infractions au bruit de voisinage sont réprimées par les articles R 1337-6 à R 1337-10 du Code de la Santé Publique.

Principe général : sont interdits, jour et nuit, sur toute la commune, tous bruits particulièrement gênants causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution, pouvant porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage.



Propriétés privées :

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ainsi que de ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux. Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques sont interdits les dimanches et jours fériés, selon arrêté municipal du 09/12/1999. Toute infraction peut être sanctionnée par une contravention.

Salubrité publique

Il est interdit de laisser les chiens ou tout autre animal domestique souiller la voie publique et ses dépendances, notamment les caniveaux, trottoirs et places publiques, les pelouses, plates-bandes et allées des espaces verts et jardins publics et les aires aménagées pour les jeux des enfants. Les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser immédiatement par tout moyen approprié le domaine public et ses dépendances des déjections. Des sachets plastiques « Toutounet » sont disponibles à la mairie et à l'Espace « La Forêt ».



Occupation du domaine public

L'arrêté municipal du 10/5/2012 interdit à toute personne de faire du feu, d'allumer un barbecue, de consommer de l'alcool ou toute substance interdite par la loi sur l'ensemble du domaine public de la Commune à toute heure du jour comme de la nuit.



Incinération des végétaux

Le brûlage à l'air libre de déchets verts est interdit. Conformément à la circulaire ministérielle du 11/02/2014 et en complément de celle du 18/11/2011, les feux de jardins et le brûlage de déchets verts à l'air libre sont formellement interdits toute l'année. Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants nocifs pour notre santé.

Cérémonie du 8 mai 2017

Comme chaque année, s'est tenue la cérémonie de commémoration de la fin de la guerre 1939-1945 devant le Monument aux Morts de la commune, en présence de nombreuses personnalités.



Le sénateur-maire Claude KERN a présidé cette cérémonie en remerciant tout particulièrement de leur présence le Commandant Benjamin MELLE de la compagnie de commandement du 54^{ème} régiment de Transmissions, le capitaine Beaucourt de la brigade de Gendarmerie de Bischwiller, les membres du conseil municipal, les représentants des associations sportives et culturelles, des sapeurs-pompiers, les ministres du culte Justin KETTE, et Pierre KOPP, et une assemblée toujours aussi nombreuse et fidèle.

Après les salutations d'usage, c'est Eric HOFFSTETTER, premier adjoint, qui a donné lecture du message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants, Jean-Marc TODESCHINI, message qui a mis en exergue l'étendue de la responsabilité reçue en héritage et la nécessité impérieuse de préserver la liberté des Européens pour que le désastre que fut la 2^{ème} guerre mondiale ne se reproduise pas.

Dans son allocution, M. le Sénateur-Maire a, quant à lui, mis l'accent sur le devoir de mémoire afin de préserver le souvenir, bon et mauvais, de cette guerre : « *Ne pas se souvenir, c'est, entre autres, ouvrir la voie à tous les fantasmes, à toutes les rumeurs, à toutes les fantaisies que prennent avec le passé, tous ceux qui prétendent réécrire l'histoire à leur façon : révisionnistes, néo-nazis, maniaques de la pureté raciale, qui répandent une idéologie qui a bien du mal à disparaître* ».

« *Se souvenir, c'est rendre hommage à ceux qui se sont dressés contre l'envahisseur et honorer le courage de ceux qui n'ont pas obéi en prenant des risques impensables. Nous leur devons notre liberté et la paix qui règne sur l'Europe jusqu'à aujourd'hui. C'est aussi le jour pour faire comprendre aux enfants, aux jeunes, le prix de leur liberté et de la paix qui peuvent leur paraître si « banale », si « normale »* ».

Après le dépôt de gerbe au pied du Monument aux morts, la cérémonie, rehaussée par une belle prestation de la Musique Municipale de Gries, sous la houlette de son chef Olivier SAENGER, a été clôturée par une remise de distinctions.

Dans le **corps des Sapeurs-Pompiers**, une attestation de formation COD 1 a été décerné à Sylvain PAILLE, et un diplôme d'équipier d'interventions sur risques fluviaux à Pascal WIEDEMANN.

Pour le **54^{ème} Régiment de Transmissions**, plusieurs récipiendaires ont été décorés.

- **Médaille de la protection du territoire** : CCH GEOFFREY ; 1CL JIMMY
- **Médaille de la défense nationale échelon bronze** : CAL GAETAN ; CAL MICKAEL ; 1CL DIMITRI ; 1CL ALEXANDRE ; 1CL ALBAN ; 1CL ANTOINE





2017

Venez nombreux le

Mardi 20 juin 2017 à partir de 18h30

Espace La Forêt, en plein air

organisée par la Musique Municipale de Gries

La fête de la musique se déroulera en plein air (*ou dans la salle des associations en cas de mauvais temps*), avec la participation de :

- Du groupe de danse « Greenmove »
- Du groupe de musique Pop-Rock « Windy Elephant »
- De la Musique Municipale de Gries
- Du groupe de danse « Pleine forme »



Grillades et boissons sur place

Fête Nationale



La célébration de la fête nationale aura lieu le

Judi 13 juillet 2017 à 20h30

au Monument aux Morts

organisée par la Musique Municipale de Gries

Au programme :

- Cérémonie au Monument aux Morts
- Remise de décorations et de récompenses ;
- Distribution de lampions aux enfants ;
- Défilé avec la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54^{ème} Régiment de Transmissions ;
- Soirée dansante gratuite à l'Espace « La Forêt », organisée par la SA Lutte Athlétique, avec l'orchestre Claude FERRO
- Feu d'artifice aux alentours de 23h.



Grands anniversaires

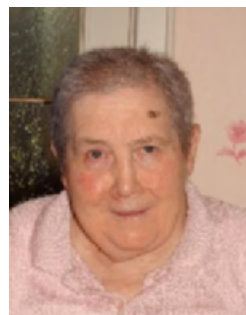
Pour leur anniversaire, le Sénateur-Maire Claude KERN et ses adjoints ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité à :



LUX Marthe
née WERLE
le 14 mars 1937



DEBUS Maria
née SPEEG
le 28 mars 1937



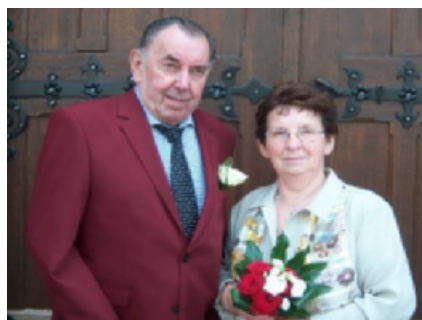
SCHNEIDER Alice
née SCHLICHTER
le 3 avril 1932



LENTZ Paul
né le 16 mai 1922



**Noces de diamant – époux
HAMMER Robert et Mathilde**
mariés le 17 mai 1957



**Noces d'or – époux SCHAUINGER
Alphonse et Antoinette**
mariés le 19 mai 1967



RINCKEL Arlette
née BECK
le 1^{er} juin 1937

80^{ème} anniversaire

- REINBOLD née LIENHARDT Marlise, née le 11/04/1937
- SCHALL née SPEEG Angèle, née le 13/04/1937
- KRAUSS née BUECHER Danièle, née le 4/5/1937
- FAULLIMMEL née SCHAEFFER Suzanne, née le 17/5/1937
- WERLE née VOGT Nicole, née le 26 mai 1937
- GASS Robert, né le 17/6/1937 (*photo à paraître*)

85^{ème} anniversaire

- KAHL née HOELTZEL Lina, née le 02/04/1932
- HERRMANN Lucien, né le 03/05/1932



Noces d'Or

- CLOG Gérard et Béatrice, mariés le 25/04/1967
- DOTT Walter et Evelyne, mariés le 13/05/1967

ECOLE MATERNELLE

LES MINI-OLYMPIADES

Vendredi 19 mai, toute la matinée, les élèves de l'école maternelle ont participé à un petit évènement sportif organisé par l'école : les Mini-Olympiades. En raison des conditions climatiques, les Mini-Olympiades se sont déroulées à l'intérieur, dans le Hall des sports mis à disposition par la Mairie. Les enfants ont, malgré tout, fait preuve d'un grand enthousiasme et donné le meilleur d'eux-mêmes pour réussir les différentes épreuves.



En effet, après plusieurs semaines d'entraînement à l'école, les Mini-Olympiades ont permis aux élèves de se retrouver dans un contexte sportif autour d'enjeux communs, et de se mesurer sportivement.

Ainsi, grâce à l'encadrement de parents d'élèves volontaires, les enfants se sont succédés aux 6 épreuves qui ont fait appel à diverses actions motrices : courir vite, courir et franchir, sauter haut, sauter loin, lancer loin, lancer précis. A l'issue de chaque épreuve, les élèves ont pu cumuler des points en fonction de leurs performances. Les trois filles et les trois garçons de chaque classe d'âge (petits, moyens, grands) ayant obtenu le plus de points ont reçu une médaille pour les récompenser. Les autres enfants ont, quant à eux, obtenus un diplôme pour les féliciter de leur engagement et de leur participation.

Développer ses capacités physiques, gérer ses émotions, se respecter soi et les autres sont quelques-uns des apprentissages que cette matinée a pu mettre à l'honneur. L'école remercie la Mairie et les parents d'élèves d'avoir contribué à l'organisation de cet évènement.

SORTIE DE FIN D'ANNEE

Le jeudi 22 juin, l'école maternelle organise une sortie de fin d'année avec l'ensemble des enfants. Cette année, le lieu choisi est le parc animalier de Rhodes : une très belle visite avant des vacances bien méritées.



CYCLE EQUITATION

Au mois de mai, les enfants de l'école maternelle passent des salles de classe au manège : c'est le début du tant attendu cycle équitation. Jusqu'au mois de juin, les élèves se rendent ainsi régulièrement au Haras des Bussières de Bischwiller pour suivre quelques séances d'initiation à l'équitation.

Equipés de bottes et de bombes, les élèves deviennent cavaliers et apprennent à découvrir et respecter le fonctionnement d'un haras, à prendre soin d'un animal, ainsi qu'à diriger et orienter un poney. Ces après-midis d'équitation, organisés grâce au soutien de la Mairie et des parents d'élèves, sont toujours des moments très appréciés par les enfants.



ECOLE ELEMENTAIRE

SEMAINE CANOE-KAYAK



Du lundi 29 mai au vendredi 2 juin, les élèves de CE² et de CM¹ ont pratiqué le canoë, le kayak et le paddle sur le plan d'eau à Roeschwoog. Une randonnée sur la Moder a également été organisée. Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous !

L'école remercie les parents pour l'organisation de ce séjour et la mairie pour son important soutien financier à la réalisation de cette belle semaine.



RECTIFICATIF



Une erreur est survenue dans le dernier Gries Infos dans la rubrique « Elections des délégués de classe » à l'école primaire.

En effet, pour la classe de CE1 : les délégués élus sont : Louane SCHNEEBERGER, Jules ROECKEL mais aussi Clément ADREANI (et non Hugo Acker comme indiqué).

Modification des effectifs à la rentrée 2017

A l'heure actuelle, l'école maternelle se composera d'1 classe monolingue et de 2 classes bilingues. L'école élémentaire se composera de 5 classes monolingues et d'une classe bilingue (CP-CE1).

Horaires de classes

Les rythmes scolaires étant susceptibles d'être modifiés pour la rentrée 2017, les horaires de classe seront communiqués avant le 7 juillet, début des vacances scolaires.

Une nouvelle directrice

Une nouvelle directrice est affectée à l'école élémentaire à partir de la prochaine rentrée, en la personne de Mme Céline LEDOGAR, qui était précédemment professeur des écoles à Kaltenhouse. Bienvenue à elle.

La commune tient à remercier Mme Frédérique DEGENEVE pour la qualité de son travail tant au niveau de la direction de l'école que du partenariat avec les acteurs locaux et la commune. Bon vent à elle !

NOUVELLES ACTIVITES PEDAGOGIQUES (NAP)

Les nouvelles activités pédagogiques ont connu un beau succès pendant l'année scolaire écoulée, avec un total de 102 enfants inscrits :

- Tennis : activités uniquement au 1^{er} trimestre : 10 enfants concernés
- Lutte : 12 enfants concernés
- Pleine Forme : 53 enfants concernés
- Les Z'Arts de Gries : 27 enfants concernés

Une réunion-bilan de la commission scolaire a eu lieu le 1^{er} juin avec les associations concernées. La reconduction des activités pour l'année 2017-2018 sera décidée début juillet après le conseil d'école fin juin, et après avoir obtenu des informations plus précises de l'Education Nationale sur une possible révision des rythmes scolaires. Les renseignements seront communiqués aux parents avant les congés d'été.



PERISCOLAIRE

CENTRE DE LOISIRS Juillet 2017

Comme l'année dernière, un Centre de Loisirs sans Hébergement est proposé aux enfants de 6 à 12 ans du 10 au 28 juillet 2017 à l'accueil périscolaire, rue du Presbytère à Gries.



Du 10 au 13 juillet 2017 : « Dans le labo des p'tits scientifiques »

Si tu aimes la science et les expériences, rejoins notre labo pour montrer tes talents !

Débutants acceptés ! Expériences, grand jeu et création du professeur et des décors

Du 17 au 21 juillet 2017 : « La gourmandise du sport »

Mets ta toque et ton tablier, dans une marmite mets un soupçon de ballons, 500g de coopération, 3 cuillères à soupe de chocolat, 1 pincée de compétition, et voilà la recette de la semaine.

Resto et Bowling à Haguenau

Du 24 au 28 juillet 2017 : « A l'abordage ! »

Rejoins le monde des pirates... crée ton costume, embarque sur le navire : c'est parti pour vivre plein d'aventures !! Grand Jeu au Floessplatz à Mollkirch

Pour plus de renseignements et inscriptions, contactez Mme Céline OSTER, directrice au 03.88.72.84.48 ou 06.42.59.65.79

Photos d'animations



CHASSE AUX ŒUFS



SORTIE BOWLING - Avril

Ecole de musique municipale



FETE DE FIN D'ANNEE

Les élèves de l'école de musique vous invitent à leur traditionnelle fête de fin d'année qui clôture l'année scolaire musicale le

Mercredi 28 juin 2017 à 19h

A l'Espace La Forêt

Les classes instrumentales et de formation musicale présenteront une audition placée sous le signe des pratiques collectives

PORTES OUVERTES ET INSCRIPTIONS



L'école de musique de Gries propose des cours de :

- Eveil musical (pour les enfants de 5 à 7 ans)
- Formation musicale (pour les enfants dès 8 ans)
- Instruments à vents (flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor, hautbois, trombone, baryton et tuba)
- Piano, guitare, accordéon et chant
- Batterie et percussions

Pour une prise de contacts avec les différents intervenants, une journée « **PORTES OUVERTES** » aura lieu le

Samedi 9 septembre 2017 de 14h à 16h

Les adultes sont également les bienvenus.



INSCRIPTIONS Saison 2017-2018

Mercredi 13 septembre 2017 à 19h

Dans la grande salle de l'école de musique

A cette occasion, les parents pourront obtenir les renseignements utiles pour les inscriptions, l'éveil, et les créneaux horaires de solfège et d'instruments

REPRISE DES COURS le lundi 18 septembre 2017



Renseignements complémentaires auprès de
M. Loïc CAYLA, directeur
Tél. 06 11 93 78 78

Tout au long de l'année, la bibliothèque organise des animations pour aiguïser la curiosité de tous, inscrits et non-inscrits, pour partager le plaisir d'écouter un conte, de la musique, de lire, de regarder une exposition....



Ludothèque

Venez jouez, découvrir des jeux les mercredis après-midi de 15h à 18h ainsi que chaque 3^{ème} vendredi du mois. Vous serez accueillis à partir de 18h par le ludothécaire. Nul besoin de s'inscrire ou d'être inscrit à la bibliothèque. La ludothèque est ouverte à tous. Prochaines soirées « jeux » : **21 juillet et 15 septembre 2017**

« Astronomie »

Pour la deuxième année consécutive, nous accueillerons Alexandra HERRGOTT, de Enastros, pour un voyage dans les étoiles **vendredi 22 septembre 2017 à 19h**. Cette année, elle nous emmènera dans la découverte des planètes, des planètes naines et des exoplanètes. Tout public à partir de 8 ans. Inscription auprès de la bibliothèque.

Exposition « La vigne et le vin » : Du 1^{er} septembre au 3 novembre 2017.

Avec soirée découverte vins/fromages le **samedi 30 septembre 2017**

Customisez votre sac

Venez customiser votre sac **samedi 7 octobre 2017**. Le sac vous sera offert, il restera à votre charge de le customiser sous la direction de Valérie de « Créa'Val ». Tout public à partir de 8 ans. Nombre de places limité. Sur inscription auprès de la bibliothèque. La bibliothèque sera ouverte ce jour-là de 10h à 16h.

« VOOLP »

Cette année, la bibliothèque fête ses 20 ans. A cette occasion, et dans le cadre du festival « Vos Oreilles Ont La Parole », il y aura 2 spectacles :

- **Samedi 28 octobre 2017** à 20h : « **Jetuil Nouvousel** » par Julien STAUDT. Public adulte.
- **Mardi 31 octobre 2017** à 19h30 : « **Les pas pareils** » par Anne-Laure HAGENMULLER (Aëlle). Tout public à partir de 4 ans.

Les 2 spectacles auront lieu dans les locaux de la bibliothèque. Les places seront limitées. Inscription auprès de la bibliothèque.



Initiation à l'informatique

Nous vous proposons une initiation à l'informatique individualisée. Contactez la bibliothèque pour toute question ou afin de prendre RV.

Aide aux démarches administratives par Internet

Contactez la bibliothèque pour toute question ou afin de prendre rendez-vous.

Portage à domicile

Vous ne pouvez pas vous déplacer mais souhaitez cependant emprunter des livres ? Contactez la bibliothèque au 03.88.72.36.72. ou par courriel bibliotheque.gries@wanadoo.fr

Livre lu

Vous pouvez emprunter des textes-lus ou livres sonores, c'est-à-dire des livres enregistrés sur CD. L'avantage du texte-lu : il peut s'écouter pendant un trajet en voiture, dans les embouteillages... Le texte-lu donne également au mal-voyant ou non-voyant la possibilité d'entrer dans le monde imaginaire que crée la lecture.

La bibliothèque recrute

Vous avez du temps libre, les livres vous passionnent, le travail en équipe vous intéresse ? Rejoignez l'équipe des bibliothécaires volontaires de Gries. Contactez la bibliothèque au 03.88.72.36.72 ou par courriel : bibliotheque.gries@wanadoo.fr

Toutes les informations concernant la bibliothèque

- www.gries.eu – rubrique Vie associative et culturelle puis Bibliothèque Municipale : en savoir +
 - www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleGries
 - Le catalogue en ligne de la bibliothèque
 - L'espace lecteur, pour toute personne inscrite à la bibliothèque, permet de
 - Consulter ses emprunts
 - Demander la réservation d'ouvrages
- accès : identifiant = n° de la carte
 mot de passe = JJMM (jour et mois de naissance)



Cet été, la bibliothèque va faire peau neuve avec un changement du revêtement de sol.

**La bibliothèque sera fermée
du 7 au 27 août 2017**

Merci de votre compréhension.

Bibliothèque Municipale
62, rue Principale 67240 GRIES
Tél 03 88 72 36 72
bibliotheque.gries@wanadoo.fr





Association « LES Z'ARTS DE GRIES »

Les 20 et 21 mai 2017 a eu lieu à l'Espace la Forêt la 4ème édition de l'**exposition artistique**. Près de 38 exposants, artistes, artisans et créateurs ont répondu présent cette année. Quelques animations le dimanche, ainsi que divers ateliers pour petits et grands, ont été proposés au public (*ateliers bijoux, porcelaine froide, toile aux grains de riz, peinture, quilling...*).



Cette année, l'invité d'honneur « Lucas Butscher », habitant de Gries, ainsi que Théo ont assuré le stand « planète 3D » qui n'a pas désempilé de tout le week-end. Un avenir très prometteur pour ces jeunes, merci à eux !! L'association remercie les exposants pour leur participation et leur incontournable bonne humeur, avec un merci particulier à tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de ce week-end. Sans leurs petites mains en or, cet événement n'aurait pu avoir lieu.

La prochaine exposition artistique n'aura lieu qu'en **2019** avec de nouvelles idées. Prochaine date à retenir « **février 2018** », la 3^{ème} édition des collectionneurs.

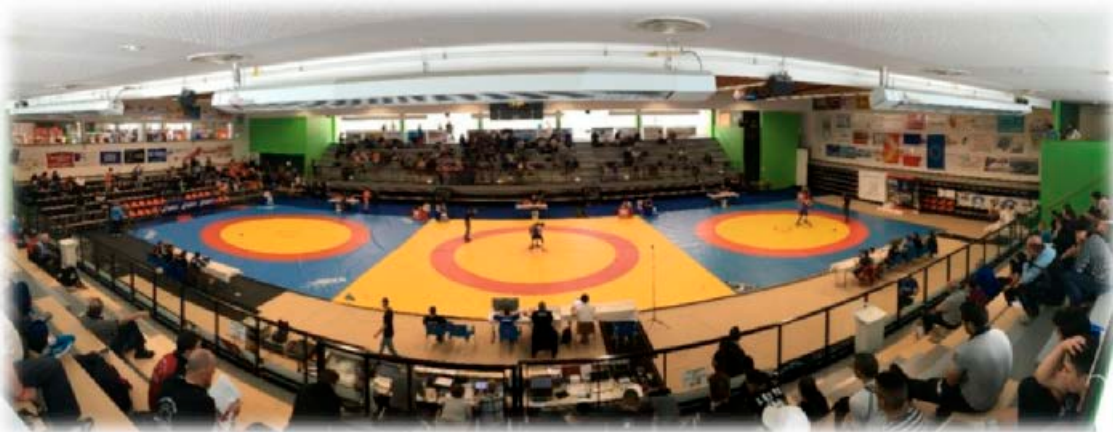
Renseignements : Valérie Martin 06.89.85.32.66 leszartsdegries@sfr.fr



Lutte S.A. Gries

Championnats de France Jeunes

Le Club a eu l'honneur et le privilège d'organiser les championnats de France Jeunes (minimes, cadets, juniors) en catégorie Gréco-Romaine les 7 et 8 avril. Pas moins de 235 lutteurs issus de 76 clubs ont investi l'Espace La Forêt accompagnés de leurs entraîneurs et dirigeants. 3 lutteurs du club s'étaient qualifiés pour cette compétition : Théo GROSS en minime 60 kg qui termine 9^{ème} ; Maxime LAUEFER en minime 66 kg qui termine 9^{ème} également ; Davis HEISLER en junior 55 kg qui est monté sur la 3^{ème} marche du podium. Un grand bravo aux trois athlètes.



Tournoi des Jeunes

Deuxième évènement et manifestation plus « traditionnelle », le tournoi des jeunes qui s'est déroulé le 14 mai et qui a réuni 6 clubs et une centaine de compétiteurs, en catégorie poussins, benjamins et minimes. Le challenge KOST, attribué à la meilleure équipe, a été remporté par le club de Schiltigheim.



CLUB BON ACCUEIL

Escapade au Pays de Bitche le 3 mai.

40 membres du Club Bon Accueil ont pris le bus le 3 mai 2017 pour un safari au Ranch des Bisons situé sur les hauteurs de Petit-Réderching et pour la visite d'une vannerie à Rohrbach-les-Bitche.



Après un repas fort apprécié pris dans un cadre magnifique à Etting, les participants ont visité un atelier de vannerie. Cette sortie fut non seulement instructive mais aussi gastronomique.

Café-gâteau le 12 mai

Cette rencontre a été agrémentée par une séance de diapositives réalisée par Mr Georges Schweickart. Le thème de la « Streisselhochzeit » a captivé l'attention du public, d'autant plus que les photos furent abondamment commentées. Pas de café-gâteau en juillet et août. Prochain café-gâteau : **vendredi 15 septembre** (au lieu du 8).



Barbecue le 5 juillet

Un barbecue aura lieu le **mercredi 5 juillet à midi** à la salle culturelle de Kurtzenhouse. La participation est fixée à 15 €, boissons comprises. Réservations auprès des membres du Comité.

Pour tout renseignement ou contact : Francis Bohn (Président) Tél. : 03 88 72 38 53

Site : <http://bonaccueilgk.monsite-orange.fr>

Page Facebook : Club Bon Accueil

Cercle d'échecs Bischwiller 1981

Le cercle d'Echecs de Bischwiller organise un stage d'initiation aux échecs,

du lundi 10 juillet au jeudi 13 juillet

à la mairie de Gries (salle du 1^{er} étage) de 14h à 16h

pour les enfants nés en 2010 et 2009.

Groupe de 8 enfants minimum et 14 maximum.

En cas de forte demande, un 2^{ème} stage pourrait être organisé la semaine suivante du 17 au 20 juillet. Cout de 50 € le stage.

Renseignements auprès de M. Roland REEB : reeb.roland@aliceadsl.fr

Bulletin d'inscription disponible en mairie.



Les Amis de la Pétanque



Le beau temps pointe enfin le bout de son nez, il est temps de s'adonner aux plaisirs du jeu de boules.

Les Amis de la pétanque de Gries donnent au rendez-vous aux boulistes le **vendredi soir à partir de 20 h** pour partager leur passion au terrain plein air situé au 34 rue Principale à Gries.

Les Amis de la Pétanque de Gries organisent leur **grand tournoi de pétanque** (par doublette) le

dimanche 06 août 2017

terrain plein air 34 rue Principale

INSCRIPTIONS de 9 h à 10 h – début du tournoi à 10h15

TARIF : 4 € par personne.

Déroulement du tournoi :

- Une phase de poules de 4 équipes ;
- Les 2 premières équipes seront qualifiées pour les 1/16^{ème} de finale du concours « Principale » qui se déroulera à élimination directe ;
- Les 2 dernières équipes seront qualifiées pour les 1/16^{ème} de finale du concours « Consolante » qui se déroulera à élimination directe



Récompenses à partir des 1/4 de finale du concours « Principale » et « Consolante ».



Pour une question d'organisation et surtout de timing, le **repas de midi** (au prix de 14 €) est **obligatoire** sur place (jambon braisé, frites et salade verte + fromage + dessert + café).

Restauration tout au long de la journée : grillades. Tartes flambées servies à partir de 18 h.

Renseignements au 06.74.24.00.54 ou au 06.10.09.04.08

Société des Arboriculteurs de Gries et Environs

La Société des arboriculteurs organise un cours de taille en vert le

Vendredi 28 juillet à partir de 17h

Au verger-école, rue des tulipes à Gries

Cette taille en vert, sera complétée par un cours de reconnaissance d'insectes et maladies sur nos fruitiers.

Cordiale bienvenue à toute personne passionnée par l'arboriculture, membre ou non de la société.



Tennis-Club



Finales du tournoi interne

Dimanche 9 juillet 2017

Barbecue à partir de 12 h 00 sous chapiteau.

Il est souhaitable de réserver (places et commandes) chez les membres de l'association ou auprès du Président, Jacky SCHMITT au 03 88 72 40 33

Basket-Club BCGO



Bilan de la saison 2016-2017



PALMARES SPORTIF

Alors que plusieurs équipes finissent leur championnat le dernier week-end de mai, certaines ont d'ores et déjà terminés. C'est le cas pour les Nationaux. L'équipe fanion, qui a vécu la première saison de son histoire en Championnat de France Nationale 1 a atteint son objectif de maintien, et donc de repartir de plus belle l'an prochain dans la même division. De ce fait, le nouvel effectif des Géants Verts, pour l'exercice 2017/2018 sera bientôt connu.



Toujours chez les équipes en championnat de France, la réserve en Nationale 3 a terminé à une honorable 4^{ème} place et tentera de faire mieux au même échelon l'an prochain. Enfin, notre équipe de Minimes U15 France Elite a réalisé une très belle saison en décrochant une médaille de bronze au Final Four, les 13 et 14 mai dernier. Une récompense de plus dans les vitrines du club.

ACTIONS SPORTIVES



Stages

Le BCGO a proposé lors de cette saison, des stages multisports durant les périodes de vacances scolaires, aux jeunes de 8 à 12 ans. Les participants ont pu découvrir des activités telles que le basket bien évidemment mais aussi le base-ball, le hockey, la course d'orientation, des sports de raquettes ou encore du football. Chaque enfant inscrit a bénéficié d'un repas complet cuisiné par nos bénévoles, sur place tous les midis.

Cycles scolaires

Les employés du club sont intervenus au cours de la saison auprès de 3 écoles : Gries, Oberhoffen et Rohrwiler. En totalité, 14 classes ont pu suivre un cycle complet de 7 séances. Certaines classes ont également pu accueillir en fin de cycle, des joueurs de notre équipe NM1.

Les enfants ont pu échanger avec les joueurs sur le terrain et en-dehors, en leur préparant des petites interviews. Une classe a même fait le déplacement pour un match de championnat à Gries et pu rencontrer le coach et l'ensemble de l'équipe.



Football-Club de Gries

La saison touche à sa fin, et le FCG est fier de ce millésime 2016/2017. Toutes les équipes se situent à des places d'honneur. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.



Le bilan de la saison 2016-2017 par équipes

Seniors 1 et 2

L'équipe fanion a accroché la 5^{ème} place avec un bilan de 9 matchs gagnés, 3 nuls et 9 matchs perdus. L'équipe 2 se classe 7^{ème} de son groupe, avec seulement 2 matchs gagnés, 2 nuls et 9 défaites.

Senior Féminines

L'équipe féminines a connu un début de saison très difficile, mais a su relever la tête et se placer à la 7^{ème} place en fin de saison. Bravo aux entraîneurs Mickaël DARSCH et Benjamin BLANCK pour la motivation et l'envie qu'ils leurs ont transmis toute l'année. Sur 13 matchs, elles en ont gagné 2, fait 3 matchs nuls et en ont perdu 8.



Pitchouns et Débutants

Pour ces jeunes entraînés par Pauline BLANCK, Joey PETER et Kevin WIEDEMANN, il n'existe pas de championnat, mais ce qu'on appelle des plateaux. Ce sont des tournois, des demi-journées où nos jeunes prodiges rencontrent ceux d'autres clubs. Bravo aux jeunes poucets !

U11

Cette équipe U11, entraînée par Jordan GERARDINI, n'a cessé de progresser en cours de saison face à des adversaires plus accrocheurs et plus coriaces. Super !

U13

L'engagement d'une équipe U13, entraînée par Franck SCHWOOB et Michel BELTRAMELLI, était un challenge et un risque énorme du club. Ce fut l'objectif principal de la saison pour nos jeunes équipes dont le club est fier. Ce groupe attachant et sympathique, a terminé 4^{ème} de son groupe, bravo !

Au-delà de cet objectif de résultat, le club cherche aussi à cultiver et développer les valeurs qui font la force du FCG : la solidarité, la combativité, l'enthousiasme, le plaisir du jeu. L'intégration de jeunes joueurs du club fait également partie du projet, afin de conserver une identité locale forte.

Les projets pour la nouvelle saison 2017/2018

U15 & U11

Le FC Gries engagera une équipe **U15** qui sera la fierté ainsi que l'entière satisfaction du projet relevant l'intégration de toutes les équipes jeunes à Gries. Le FCG engagera aussi une deuxième équipe **U11** au vu du nombre de jeunes qui intègre cette catégorie.

Recrutement

A tous les jeunes ou moins jeunes qui souhaitent rejoindre le FCG, vous pouvez contacter M. Philippe BLANCK, Président au 06.31.40.25.81. gries.fc@gmail.com

Le FCG remercie le public, les parents des joueurs jeunes ou adultes qui viennent soutenir leurs équipes lors des matchs que ce soit en semaine ou le weekend. Le club souhaite de bonnes vacances en espérant vous voir encore plus nombreux la saison prochaine, où il faudra se remettre à l'ouvrage.



Paroisse Protestante de Gries-Kurtzenhouse

FETE PAROISSIALE

Dimanche 25 juin 2017



Culte de Fête à 10H

dans les jardins du Presbytère
(à l'église en cas de mauvais temps)

Avec le quatuor Sax'Folies



Apéritif et repas

à partir de 11H15 dans les jardins du Presbytère
(à l'Espace la Forêt en cas de mauvais temps)

Tarif de 15 € à partir de 16 ans et 8 € de 6 à 15 ans
Inscription pour le 20 juin. Bulletin disponible en mairie

Livraison possible des repas pour les personnes ne pouvant pas se déplacer

Après-midi récréative

Café – gâteaux – boissons

Activités pour les enfants (avec l'Ecole du dimanche)

Association « Les Graines de Mômes »

C'est une « bonne année » qui s'achève grâce à votre implication régulière en tant que parents d'élèves à nos activités saisonnières. Après la boum carnavalesque qui est toujours un grand succès et notre participation à l'animation « La Basse-Zorn à l'an vert », nous sommes, comme tous les 2 ans, dans la dernière ligne droite pour préparer la fête de fin d'année de l'école élémentaire de Gries.

Cette année cette fête se déroulera le
vendredi 30 juin à partir de 18h
à l'Espace la Forêt de Gries



Après le spectacle des enfants qui débutera vers 18h, une vente de tartes flambées et de boissons sera organisée pour prolonger la soirée.

Comme d'habitude, nous sollicitons l'aide des parents pour l'installation de la salle et son rangement, mais aussi pour gérer la distribution des tartes flambées ou confectionner les gâteaux qui seront en vente sur place. Nous remercions par avance les personnes qui vont s'impliquer.

Un courrier pour notifier vos disponibilités et votre présence au repas sera prochainement distribué aux élèves. Cette fête est ouverte à tous. Tout le village y est convié.

Rentrée de septembre 2017

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous à la rentrée de septembre pour la mise en place de différents événements : une vente de fromage peu avant Noël, la traditionnelle boum carnavalesque, une bourse aux vêtements, et quelques autres surprises.

Si vous souhaitez intégrer le bureau de l'association pour être au cœur des événements qui tournent autour des écoles maternelle et élémentaire de Gries, vous serez les bienvenus. Nous sommes en permanence à la recherche de bonnes volontés et de nouvelles idées.

Contactez-nous via notre page facebook « Les Graines de Mômes ».

Fermeture Bureau de Poste en août

Le bureau de poste sera **fermé du 7 au 26 août** prochain. Cette décision de fermeture estivale prise par la Poste est liée à la baisse d'activité constatée chaque année à cette période, et s'inscrit dans le cadre du contrat de présence postale 2017-2019 qui a été signé entre l'Etat, la Poste et l'Association des Maires de France.

Les usagers pourront se rendre à l'agence postale de Kurtzenhouse ou Bischwiller.



Horaires d'ouverture de la déchetterie

Entre le 1^{er} avril et le 31 octobre, la déchetterie de Gries est ouverte le :

- Lundi de 14 à 18h
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Jeudi de 14 à 17h
- Samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h



Consultation juridique

Maître Steve WEIBEL, avocat au barreau de Strasbourg, assurera un service de consultation juridique à la mairie de Gries le

Samedi 16 septembre de 9h à 11h

Inscriptions à la Mairie avant le mercredi 13 septembre 2017

Achat de timbres fiscaux en ligne

Pour votre passeport, votre carte nationale d'identité et dans quelques jours pour votre permis bateau, achetez votre timbre fiscal en ligne sur www.timbres.impots.gouv.fr comme l'ont déjà fait plus de 2 millions de personnes !

Simple et rapide, l'achat du timbre en ligne est recommandé par plus de 98% des usagers interrogés. Depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, en quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique. À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement votre timbre électronique par mail ou par SMS selon votre choix.

Pas besoin d'imprimante : l'impression du timbre électronique n'est pas obligatoire. Lors du dépôt de votre demande de passeport, de carte nationale d'identité ou de permis bateau, il vous suffira de présenter, directement à partir de votre smartphone ou tablette, le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par SMS ou le flashcode reçu par mail.

Pour plus d'informations concernant la formalité qui vous intéresse, consultez service-public.fr

Journées de l'Eau les 24 et 25 juin 2017

À l'occasion de ses 75 ans, le SDEA et ses partenaires vous invitent, les 24 et 25 juin prochain aux Journées de l'Eau 2017. Un événement festif, familial mais surtout responsable autour des grands enjeux de l'eau.

Acteur local de référence dans la gestion de l'Eau, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, organise un week-end grand public dont l'objectif est de mieux comprendre les enjeux de l'eau, le rôle de chacun dans sa préservation et de mettre en lumière la diversité et la technicité des métiers ainsi que les savoir-faire des femmes et des hommes du SDEA.



Expositions, conférences, animations pédagogiques pour petits et grands, expériences virtuelles, démonstrations de matériels et expositions de véhicules, vous attendent au siège du SDEA à Schiltigheim et au sein de la **station d'épuration de la Basse-Zorn à Weyersheim** qui ouvriront leurs portes aux horaires suivants :

- Samedi 24 juin de 14h à 20h
- Dimanche 25 juin de 10h à 18h

Venez nombreux ! Plus d'info : www.sdea.fr



Rénov' Habitat 67

Dispositif de soutien technique et financier pour les projets de rénovation de l'habitat des propriétaires privés (sous certaines conditions).

Permanences à la Maison des Services à Bischwiller, 48 rue Georges Clémenceau, les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 17h à 18h

Permanences téléphoniques les jours ouvrables de 9h à 12h au 03 88 68 37 00

<http://www.bas-rhin.fr/habitatlogement/vous-etes-propretaire/relever-son-logement>

SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie)

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a mis en place cette année ce nouveau dispositif qui permet d'accompagner les ménages qui ont du mal à payer leurs factures d'énergie ou à chauffer leur logement pour réduire leurs factures d'eau et d'énergie.

Qui est concerné ? Tout ménage ayant des revenus modestes, allocataires CAF, bénéficiaires des minimas sociaux, allocataires RSA ayant des difficultés à se chauffer et payer ses factures d'énergie.

Quels avantages ? Bénéficiez de conseil et d'astuces pour consommer intelligemment. Bénéficiez également de la mise à disposition de petits équipements économes vous permettant de réaliser rapidement des économies financières et d'améliorer le confort dans votre logement.

Comment ça marche ? Contacter votre travailleur social ou SLIME au 03.88.76.63.01 ou slime@bas-rhin.fr ; un bilan énergétique de votre logement vous sera proposé en premier lieu.



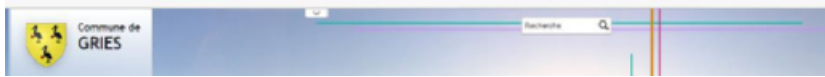
Enquêtes INSEE

Plusieurs enquêtes statistiques sont réalisées en ce moment dans notre commune, sur les ressources et conditions de vie, et sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Concernant l'enquête sur les ressources et conditions de vie, elle a lieu jusqu'au 24 juin, et la référente s'appelle Adeline GASTEBOIS. Cette enquêtrice officielle doit être munie d'une carte officielle, et quelques ménages de notre village pourront être sollicités.

Concernant l'enquête sur l'emploi, le référent s'appelle Emmanuel ARCELIN. Cette enquête s'est déroulée du 15 mai au 3 juin, puis sera reconduite tous les 3 mois durant 5 trimestres.

Les réponses à ces enquêtes restent strictement anonymes et confidentielles, elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques, la loi en faisant la plus stricte obligation



Vos démarches administratives en ligne

Depuis notre site Internet, <http://www.gries.eu/en-pratique/demarches-administratives.htm>, il est possible de réaliser vos démarches administratives en ligne, avec un lien accessible vers le site service-public.fr. Les démarches administratives concernées :

- Déclaration de changement d'adresse
- Demande d'inscription sur les listes électorales
- Recensement citoyen obligatoire
- Demande d'actes d'état-civil

Vos demandes seront enregistrées et nous parviendront en mairie pour traitement et réponse.

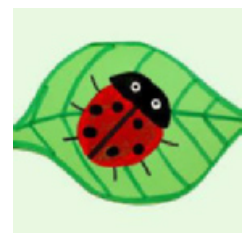
Possibilité de remplir à l'accueil de la mairie les pré-inscriptions pour les cartes nationales d'identité.

Promouvoir le dialecte

s Herrgottskäferle



's isch g'sinn ime scheene Länd
E Herrgottskäferle lauft uf ere Wänd
Es het e Sünneschirmele ufgspännt
Ûn hebt's fescht in sinere Händ.
Es schwitzt dicki Tropfe
M'r kânt ball Hopfe zopfe
D' scheenschte Wieseblueme blieje
E dicker Brümmer kummt zue flieje
Er saat im Käferle : wie bisch dü scheen
Do bleibt eim jo de Verstand stehn.
Es wurd ganz rot unter sinem Schirmele
Ûn drehjt sich rüm ùn nùm wie e Wirmele
Dis het ihm noch ken Herr Käfer g'saat
Ìme so wärme Sümmermonat
No saat s Käferle : dü bisch m'r e bissel dick
Àwer 's isch lieb g'sinn uf de erschte Blick
Dänn sinn se mitenànder spàziert
Ûn wàs isch dänn bàssiert
Sie hân sich verliebt innenànd
Ûn hân g'hirot uf ere Fenschterbànk.



Manifestations

JUIN 2017

Mardi 20	18h30	Fête de la Musique	Espace « La Forêt »
Dimanche 25	10h	Fête de la Paroisse Protestante	Jardins du Presbytère
Mercredi 28	19h	Fête de fin d'année de l'école de musique	Espace « La Forêt »
Vendredi 30	18h	Kermesse école élémentaire et spectacle	Espace « La Forêt »

JUILLET 2017

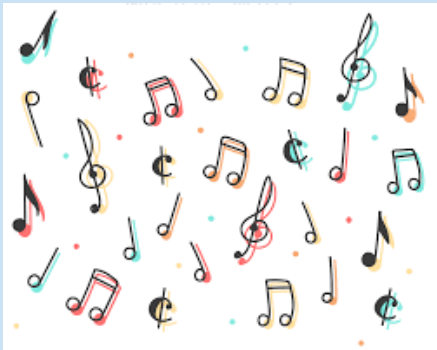
Samedi 1	12h	Pique-nique	Bibliothèque
Mercredi 5	12h	Barbecue club Bon Accueil	Salle culturelle Kurtzen.
Dimanche 9		Finales du tournoi interne + barbecue	Tennis-Club
Lundi 10	19h	Réunion publique PLU	Espace La Forêt
Du 10 au 28	9h à 17h	Accueil de loisirs	Périscolaire
Jeudi 13	20h30 23h	Célébration de la fête Nationale Soirée dansante « gratuite » Feu d'artifice	Monument aux Morts Espace la Forêt Espace La Forêt
Vendredi 21	18h	Ludothèque	Bibliothèque
Vendredi 28	17h	Arboriculture. Cours de taille	Verger-école, rue des Tulipes

AOÛT 2017

Dimanche 6	9h	Tournoi de pétanque	Terrain 34 rue Principale
Du 7 au 27		Bibliothèque – congés annuels	
Samedi 19 Dimanche 20		Tournoi de préparation BCGO	Espace La Forêt
Dimanche 27		Fête d'été des Sapeurs-Pompiers	Espace La Forêt

SEPTEMBRE 2017

Vendredi 1 ^{er}		Exposition « la Vigne et le Vin ».	Bibliothèque
Samedi 9	14 – 16h	Portes ouvertes école de musique	Salle de Musique
Mercredi 13	19h	Inscriptions à l'école de musique	Salle de Musique
Vendredi 15		Café-Gâteau Club Bon Accueil	
Dimanche 17		Fête de la Paroisse Catholique	Espace La Forêt
Vendredi 22	19h	Initiation à l'astronomie	Bibliothèque
Vendredi 29		Soirée découverte « vins- fromages »	Bibliothèque



GRIES' INFOS

Directeur de la publication : Claude KERN

Rédaction : équipe communication

Impression : Impression François

Infographie : Jean-François SARRAS

Dépôt légal : juin 2017

Crédits photos : commune de Gries

